



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 4 janvier 2018

PASSAGE EN VIGILANCE ORANGE PLUIE/INONDATION EN HAUTE-SAONE

Météo France a placé le département de la Haute-Saône en vigilance orange pour pluie et inondation.

Les pluies vont augmenter en intensité à partir de la fin de matinée d'aujourd'hui et jusqu'en milieu de nuit prochaine (nuit de jeudi à vendredi). On attend d'ici demain matin encore 30 à 50 litres par mètre carré dans la plupart des endroits, et 50 à 70 litres par mètre carré sur les Vosges Haut-Saônoises.

Ces pluies qui tomberont de manière assez régulière et continue, pourront entraîner du ruissellement, des inondations locales et avoir un effet sur la stabilité des sols.

La fonte de la neige en montagne autour de 1000 mètres d'altitude ajoutera une petite quantité d'eau supplémentaire dans les endroits concernés.

Demain vendredi, les pluies restent présentes en Franche-Comté, amenant des quantités non négligeables mais moins importantes que pour aujourd'hui, souvent comprises entre 15 et 30 litres par mètre carré, ponctuellement 40 litres par mètre carré.

Les conséquences possibles sont les suivantes :

- de fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- des coupures d'électricité peuvent se produire.

La préfecture de la Haute-Saône rappelle les règles élémentaires de sécurité et de prudence à adopter en de telles circonstances :

- **se renseigner avant d'entreprendre des déplacements et être très prudents. Respecter, en particulier, les déviations mises en place.**
- **Ne s'engager en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.**
- **Dans les zones habituellement inondables, mettre en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés et surveiller la montée des eaux.**

Pour se tenir au courant des évolutions <http://vigilance.meteofrance.com/>.

CONTACT PRESSE : Justine FILLION- 03.84.77.70.12 - justine.fillion@haute-saone.gouv.fr

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE
B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60
Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr